

CONSTRUIRE ENSEMBLE L'INTERCOMMUNALITE

CEI tire sa révérence.

L'Assemblée générale de Construire Ensemble l'Intercommunalité, réunie le 15 janvier 2010, en a décidé ainsi. Après cinq ans de présence dans la vie publique du Canton de Fayence, l'Association a estimé que son objectif fondateur, réunir les huit villages du Canton en une Communauté de Communes, était atteint au moins formellement par décision du Préfet et des huit conseils municipaux. **CEI renonce à se survivre à elle-même et décide de se dissoudre.**

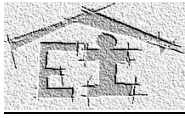
Cette association est née en 2003 d'un constat unanime. Le Pays de Fayence, pas vraiment tourné vers le Var, pas non plus inséré dans les Alpes-Maritimes, accueille chaque année en grand nombre de nouveaux habitants. Certains se tournent vers la Côte qui n'a pas pu les loger mais leur procure emplois, loisirs, culture, amitiés, courses... D'autres, séduits par le climat et les paysages lors de fiançailles touristiques, épousent pleinement le Pays à l'occasion de leur retraite. Cet afflux important de population est une richesse pour le Pays, mais pose de nombreux problèmes mal résolus : flambée des prix du logement (ceux qui n'ont d'autre revenu que leur travail ou leur pension ne peuvent pas suivre ce marché hautement spéculatif) ; pénuries d'eau au plus fort de la saison estivale ; saturation chronique de certains services publics ; dégradation des paysages par l'urbanisation commerciale de la Plaine, par les friches qu'elle génère, par l'affichage anarchique, par le mitage pavillonnaire et l'étalement urbain... Le Pays compte aujourd'hui 25 000 habitants, il en aura 5 000 de plus dans cinq ans. Il prend chaque année un peu plus l'aspect d'une zone périurbaine qui met le tourisme en danger, il est déjà devenu pour certains de ses habitants une cité dortoir.

Les décisions qui concernent l'avenir de ce territoire sont actuellement prises principalement en dehors de la sphère d'influence de ses habitants. L'Etat, la Région, le Département, les investisseurs, la distribution, la promotion immobilière, le tourisme industriel ... ont plus de poids que chacune des huit communes atomisées et rivales qui gèrent ce Pays. Un progrès a été accompli en 2006 par la création de la Communauté de Communes, entité publique en charge de ce nouveau périmètre et de son avenir à long terme. Pour le moment, cette structure gère les services quotidiens qui incombait autrefois au SIVOM. La mise en route du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est l'occasion d'élaborer un projet d'avenir.

Durant cinq ans CEI a alerté les élus municipaux et départementaux, mais aussi les services territoriaux et ceux de l'Etat, sur l'impossibilité de poursuivre plus longtemps la gestion locale de façon morcelée et au coup par coup. Un catalogue d'équipements à construire ne peut plus tenir lieu de projet. Se doter d'une vision d'ensemble, prospective, cohérente et répondant aux besoins des habitants devient dorénavant un impératif pour conduire ici les politiques publiques. Des actions ciblées (sur l'affichage sauvage, sur l'aménagement de la route de la Plaine, lors d'enquêtes publiques...), des pétitions bien accueillies par les habitants, des réunions publiques, des rencontres avec les élus et des fonctionnaires territoriaux, des diffusions de courriels, des contacts avec la presse, l'ouverture d'un blog... ont assuré à CEI une certaine reconnaissance et une crédibilité. Dernièrement notre association a rédigé et largement diffusé une **Proposition pour un développement durable en Pays de Fayence**. Des analyses et des ébauches de solution y sont mises au débat pour tenter d'inverser les tendances actuelles : mieux préserver l'environnement, le bâti historique et les paysages ; loger les actifs, les sans emploi et les retraités ; rapprocher l'emploi du logement ; diversifier l'économie ; mieux assurer la cohésion sociale ; prendre part à la lutte pour le climat à travers le bâtiment, les transports, la forêt ... Cette Proposition s'est invitée dans la campagne des municipales et cantonale de 2008, résumée en un dépliant

Construire Ensemble l'Intercommunalité

<http://ceipaysdefayence.wordpress.com/>



CONSTRUIRE ENSEMBLE L'INTERCOMMUNALITE

distribué dans toutes les boîtes aux lettres du Canton. Les réactions à ces documents, positives, sont venues des habitants ainsi que de responsables de collectivités publiques et de professionnels hors du Canton. Nul n'est prophète en son pays ! Quelle n'a pas été la surprise de lire dans les *Dires de l'Etat*, adressés par la Préfecture à la Communauté de Communes, un message tellement semblable au nôtre ? Même constat dans le projet de contrat territorial avec le CG 83 ou dans le diagnostic sur l'état de l'affichage commercial. Preuve, s'il en était besoin, qu'un débat citoyen peut appréhender avec compétence la chose publique et fonder un socle d'adhésion. Il devient clair, dorénavant, que les élus municipaux ont un mandat d'exigence et de pertinence qui couvre le territoire intercommunal avec ardente obligation de prospective. Autant dire que leur responsabilité est engagée sur le devenir à long terme du Canton. Cela paraît peu, mais c'est fondamental. Certes, dans le cas d'une commune de 20 000 habitants, l'unicité de l'exécutif en facilite la gouvernance. L'administration intercommunale, elle, est plus complexe car condamnée à trouver un équilibre entre les communes qui la composent.

Le dernier souhait de CEI avant de tirer sa révérence n'a pas varié : cette Communauté ne pourra pas se tenir à la hauteur des enjeux du Pays de Fayence sans un fil conducteur. Nous pensons qu'il est d'autant plus urgent d'avoir une vision à long terme que les ressources fiscales locales des prochaines années s'annoncent serrées et incertaines. Pour nous, il devient important et urgent de geler tout nouveau projet communal et communautaire structurant qui ne s'intégrerait pas dans un Plan d'Aménagement et de Développement Durable. L'on n'a plus d'excuse à décider au fil de l'eau puisque, cette fois-ci, on a six ans devant soi : s'affirmer en élaborant un projet dans la durée, impliquer les habitants dans le Schéma de Cohérence Territoriale qui vient de débiter, préparer un Plan Local d'Urbanisme dans chaque commune, mener à bien la négociation du contrat territorial avec le Conseil Général du Var, nouer des partenariats avec nos voisins, avec la Région, avec l'Etat...

L'avis des habitants sur les grandes options devra être pris en compte, c'est la base de la démocratie... et c'est la Loi ! De même que les communes atomisées n'ont pas pu faire entendre leur voix, les habitants du Pays de Fayence ne seront pas plus entendus s'ils s'expriment de façon isolée, disparate, sous l'émotion alors qu'il est déjà trop tard. Il y a besoin d'une plateforme d'expression collective pour permettre le dialogue avec les élus, le contact avec les bureaux d'études qui préparent les dossiers, le débat public argumenté, l'expression des avis du plus grand nombre. Peut-être une nouvelle structure, associative ou autre, sera-t-elle nécessaire, mieux adaptée que ne l'était CEI au contexte politique actuel de la Communauté de Communes du Pays de Fayence ? Avant de vous dire adieu, nous posons cette question dans l'espoir qu'elle trouve une bonne réponse.

D'ici là, **CEI appelle ses anciens membres à soutenir L'Association Cantonale pour la Protection de l'Environnement ainsi que Le Nouveau Journal du Pays de Fayence**, seules associations, à notre connaissance, à pouvoir exprimer en ce moment une vision plurielle et argumentée des citoyens du Canton.

Le Conseil d'administration de CEI

Construire Ensemble l'Intercommunalité

<http://ceipaysdefayence.wordpress.com/>